

Études littéraires africaines

Présentation

Daniel Delas



Numéro 29, 2010

Manifestes et magistères

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1027489ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1027489ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'Étude des Littératures africaines (APELA)

ISSN

0769-4563 (imprimé)

2270-0374 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Delas, D. (2010). Présentation. *Études littéraires africaines*, (29), 5–6.
<https://doi.org/10.7202/1027489ar>

Tous droits réservés © Association pour l'Étude des Littératures africaines (APELA), 2010

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

PRÉSENTATION

Dans l'« Introduction à l'analyse des manifestes » qu'il donna au n° 39 de *Littérature*¹, Claude Abastado distinguait trois catégories principales de textes manifestaires. D'abord, les manifestes *stricto sensu*, « textes souvent brefs, publiés soit en brochure, soit dans un journal ou une revue, au nom d'un mouvement politique, philosophique, littéraire, artistique », en notant que cette forme de manifestes semblait désormais datée. Ensuite, tous les textes programmatiques et polémiques qui prennent violemment position et instaurent une relation injonctive entre l'auteur et le public visé. Enfin, des textes que « l'accueil du public désigne parfois comme manifestes », mais qui, à l'origine, n'impliquaient pas cette intention ; Abastado parle à ce propos de textes à « effet-manifeste ». Il conclut en ces termes : « Les manifestes, donc, c'est Protée ». La seule chose qu'ils ont peut-être en commun, c'est leur dimension pragmatique, laquelle peut sans doute être mise en valeur par les spécificités de l'écriture manifestaire, lorsqu'elle se donne pour but de détruire les modèles canoniques.

Les textes dont nous sommes partis pour monter ce dossier consacré aux *Manifestes et magistères* peuvent-ils être classés comme manifestaires selon ces critères ? En partie, puisque sept d'entre eux s'auto-désignent plus ou moins explicitement comme des manifestes, soit parce qu'ils utilisent explicitement le terme « manifeste » (ceux qui ont pour auteurs Le Bris, Nimrod et Nganang), soit parce que le libellé de leur titre contient un ou plusieurs termes qui appartiennent au champ sémantique du manifeste : *vers* (en anglais *toward*), *pour*, *éloge de*, ou encore *nouveau*, *nouvelle* (en anglais *new*). Ces deux critères sont illustrés par les textes suivants que nous listons en soulignant leurs marqueurs manifestaires :

Bernabé-Chamoiseau-Confiant, *Éloge de la créolité*

Chinweizu-Jemie-Madubuike, *Toward the decolonization of African Literature*

¹ Dans *Les Manifestes*, numéro spécial de *Littérature*, oct. 1980, p. 3-11.

Le Bris, *Manifeste pour une littérature-monde en français* ;
et Le Bris et Rouaud, *Pour une littérature-monde*

Locke, *The New Negro*

Nganang, *Manifeste d'une nouvelle littérature africaine. Pour une écriture préemptive*

Nimrod, *La Nouvelle Chose française, Pour une littérature décolonisée* (titre assorti d'un surtitre : *Le manifeste*)

Senghor, *Anthologie de la nouvelle poésie nègre et malgache de langue française*

À ces titres, on peut joindre celui du texte que nous avons demandé à Lionel Manga : *Manifeste anti-bruit*, dont la formulation indique suffisamment la teneur. Parmi les œuvres qui seront étudiées, *Nihilisme et négritude* de Célestin Monga n'a dans son titre aucun des marqueurs qui figurent ci-dessus, mais, comme on le verra dans l'analyse qu'en donne Sarah Burnautzki, cet ouvrage aurait pu être intitulé *Pour une nouvelle négritude*.

À ces neuf contributions analysant des textes manifestaires (*stricto* ou *lato sensu*), on a joint deux contributions d'esprit un peu différent : celle de Lise Gauvin, qui contextualise et situe l'activité manifestaire dans l'ensemble du monde francophone, et celle de Corinne Blanchaud, qui interroge le magistère exercé sur la pensée critique post-coloniale en France par Edouard Glissant. Cette notion de magistère est en effet complémentaire de celle de manifeste, tant il est vrai que toute parole manifestaire peut se changer avec le temps en parole magistrale, voire dogmatique. Souvenons-nous du parcours d'André Breton ! D'autres noms auraient pu apparaître alors, en relation avec la notion de magistère (ceux de Saïd, de Mudimbe, de Mbembe, de Spivak ou d'autres essayistes), mais nous ne sommes pas allés vers cet élargissement de type universitaire et avons préféré laisser la première place aux écrivains-essayistes.

Ce dossier ne prétend donc en rien être exhaustif. Il s'est simplement agi de faire comprendre en quoi et pourquoi production littéraire et réflexion critique ont été dès le début et sont encore aujourd'hui étroitement liées dans le domaine africain et antillais.